

Publié le 19 décembre 2017

Ceser : la Fédération des Epl Pays de Loire-Bretagne renforce sa présence

À la suite du renouvellement de la composition des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (Ceser), la Fédération des Epl Loire-Bretagne siège désormais au sein du Ceser de Bretagne où elle sera représentée par Suzanne Noël. Elle siège également à celui des Pays-de-la-Loire, représentée cette fois par Aurélie Kaminski, chacune pour une durée de 6 ans.



Depuis 2001, la Fédération régionale des Entreprises publiques locales Pays de Loire-Bretagne siège au Ceser des Pays-de-Loire au sein du 3e collège réunissant les représentants des organisations et associations concourant à la vie collective de la région. Ce siège est renouvelé pour un mandat de 6 ans. Le représentant est **Aurélie Kaminski**, directrice générale de [Sema-E](#) et de [Saumur Agglo propreté](#). En Bretagne, au terme d'une intense campagne d'information, le mouvement a acquis un siège au sein du collège n°3 au titre de **l'aménagement** et du **tourisme**. L'obtention de ce siège témoigne du travail et du dialogue régulier engagés avec cette instance depuis 2010. **Suzanne Noël**, directrice de la Spl [Brocéliande développement tourisme](#) représentera le mouvement régional. Le Ceser, assemblée consultative, est un lieu unique d'échanges et de dialogue, une force permanente d'analyses et de propositions, destinés à exprimer une vision, partagée avec les acteurs de terrain, des enjeux fondamentaux pour la région et ainsi à éclairer le choix des décideurs politiques pour l'avenir des habitants. Il est placé auprès du Conseil régional, organe délibératif, et de son président ; les deux assemblées constituent l'institution "la Région".

Le mouvement Epl siège également au sein des Ceser d'Île-de-France et d'Auvergne-Rhône-Alpes.